

NOTICE D'UTILISATION

DU RÉCEPTEUR « MANILLE »



**RIBET-DESJARDINS**

Le MANILLE est un récepteur permettant de recevoir des émissions en modulation d'amplitude et modulation de fréquence.

Il se caractérise par une très grande sensibilité liée à une reproduction sonore de haute qualité dont le registre est variable par l'intermédiaire d'un bouton "Tonalité".

De poids minime grâce à sa réalisation sur circuit imprimé, il est équipé de 9 transistors 4 diodes au germanium, une antenne cadre incorporée, une antenne télescopique pour la FM et il fonctionne à l'aide de 2 piles plates de 4,5 V PL 20 LECLANCHE par exemple.

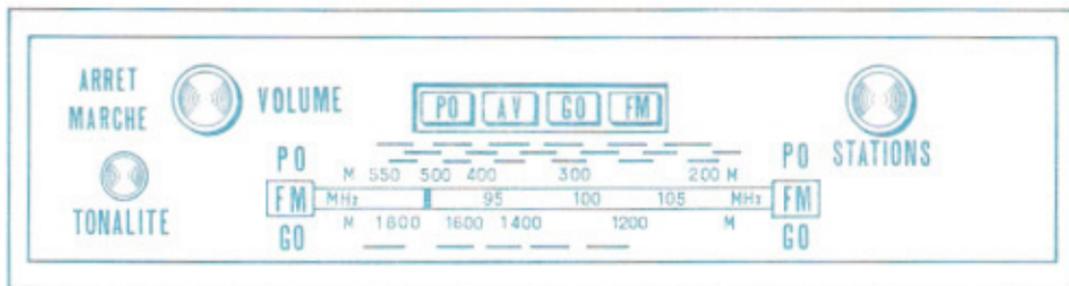
Il comporte 3 gammes d'ondes :

FM	PO - cadre ou antenne	GO - cadre ou antenne
86,5 à 108 MHz	577 à 185 m	2000 à 1070

Il permet, en outre, par l'intermédiaire de la prise antenne située sur son côté droit l'écoute en voiture.

#### QUELQUES CONSEILS

- La durée des piles dépend de la puissance d'écoute, ne faites pas fonctionner votre récepteur à une puissance exagérée.
- Veillez à ce que votre récepteur soit bien à l'arrêt lorsque vous ne l'écoutez plus.
- Ne laissez pas votre récepteur exposé au grand soleil ou dans une ambiance trop chaude, cela risque d'être préjudiciable aux transistors.
- Retirez les piles si votre récepteur ne doit pas être utilisé pendant plusieurs mois.
- Lorsque vous constaterez une défaillance de votre récepteur n'hésitez pas à remplacer les piles avant de consulter votre réparateur car la majorité des inconvénients de fonctionnement proviennent de piles usées. Cela vous évitera bien souvent de vous priver inutilement des satisfactions que vous apporte votre récepteur.
- Si lors de l'écoute sur véhicule vous constatez une gêne due aux parasites moteur, il est recommandé d'améliorer l'anti-parasitage de votre voiture en ajoutant des condensateurs sur la dynamo.



### UTILISATION DE L'APPAREIL.

**MISE EN SERVICE :** Tourner le bouton repéré "Volume" de gauche à droite, celui-ci sert également à régler l'intensité sonore.

**SELECTION DES GAMMES PO, GO et FM**

- UTILISATION HORS VÉHICULE :** Enclencher la touche correspondant à la gamme choisie, PO, GO ou FM. Veiller à ce que la touche "A.V." (antenne voiture) soit en position sortie. Pour la réception en FM, tirer horizontalement et à fond l'antenne telescopique, située sur le côté droit du récepteur. Après sélection de la station, orienter l'antenne pour le maximum de puissance sonore.
- UTILISATION SUR VÉHICULE :** La sélection des gammes PO, GO et FM s'effectue comme précédemment. Introduire la fiche de l'antenne extérieure dans la prise se trouvant sur le côté droit de l'appareil. Pour la réception en PO et GO appuyer sur la touche "AV". Pour la FM ne pas omettre de libérer la touche "A.V."
- ACCORD :** L'accord sur la station désirée s'effectue en agissant sur le bouton "Stations".

**CORRECTION DE TONALITÉ :** Un petit bouton, à gauche du cadran repéré "Tone" vous permettra d'agir sur le registre sonore de l'appareil.

**CHANGEMENT DES PILES**

Les piles LECLANCHE PL 20 équipant votre récepteur sont de 4,5 V du type classique pour lampes de poche. Lorsque celles-ci seront usées, vous constaterez à la réception un manque de sensibilité et de puissance, il vous suffira alors, pour effectuer leur remplacement de déverrouiller et enlever la trappe située sous le récepteur. Retirer les piles usagées de leur coupleur. Remettre les nouvelles piles dans la même position sur le coupleur et remonter l'ensemble. Remplacer les deux piles en même temps.

# CERTIFICAT DE GARANTIE

Date

APPAREIL  
N°

FM69 2035950

Nom

Cachet

Adresse

du distributeur

Le récepteur à transistors dont le type et le numéro sont indiqués ci-dessus est couvert par la garantie de notre Compagnie dans les conditions suivantes :

La réparation doit être effectuée par un distributeur officiel, la garantie est assurée à partir de la date d'achat indiquée ci-dessus et donne droit au remplacement des pièces défectueuses :

- pendant 6 mois pour les transistors,
- pendant un an pour le reste du matériel (à l'exception des piles).

La main-d'œuvre et le transport éventuel du récepteur sont toujours à la charge de l'utilisateur. La garantie n'implique pas l'obligation pour le distributeur d'effectuer la réparation à domicile. (Le cas échéant, si l'utilisateur le désire, le temps et les frais de déplacement sont à la charge de celui-ci).

La garantie ne donne aucun droit à une indemnité pour l'immobilisation de l'appareil pendant la durée de la réparation.

La garantie couvre tous les vices de montage et de matériels imputables au constructeur et reconnus par ses services techniques.

Elle n'est, en conséquence, pas applicable si les avaries résultent :

- d'une mauvaise utilisation de l'appareil ou d'une manipulation effectuée sans précautions (chocs, chutes de l'appareil, etc.),
  - d'un rendement insuffisant dû à de mauvaises conditions locales de réception (le fait qu'une station figure sur le cadran n'implique pas nécessairement la réception de cette station au lieu d'utilisation) ou à une installation d'antenne médiocre (récepteur adaptable sur voiture).
- une incidence d'agents extérieurs (incendie, inondation, humidité, etc.), en particulier en cas d'utilisation hors du territoire métropolitain ou de l'Afrique du Nord.

Compagnie Continentale Edison - Société anonyme au capital de 29.000.000 Frs  
Siège Social : 12, rue de la Baume - Paris 18<sup>e</sup> - R. C. Paris 55 B 5218